

Communiqué

La Baronnie du Dézaley accueille la Ville de Lausanne

La Baronnie du Dézaley est heureuse d'accueillir la Ville de Lausanne, historiquement ancrée dans la prestigieuse appellation « Dézaley », portant aujourd'hui à douze le nombre de ses membres. Cette association fondée en 1994 à l'initiative de neuf producteurs a pour but de promouvoir les crus de l'appellation et de leur conférer leurs lettres de noblesse par le biais d'une charte de qualité exigeante.

La Baronnie du Dézaley a été fondée en 1994 afin de préserver et promouvoir les traditions séculaires de la culture et de la vinification du Chasselas sur les terres du Dézaley. Elle regroupe exclusivement des propriétaires de l'appellation d'origine contrôlée « Dézaley Grand Cru », dont font partie les domaines de la Ville de Lausanne avec leurs deux domaines du Clos des Abbayes et du Clos des Moines. La Baronnie du Dézaley défend la diversité des crus et la pluralité de ses expressions, et s'engage à préserver et entretenir le vignoble en terrasses légué jadis par les moines cisterciens.

Au travers de sa charte, chaque membre s'engage à cultiver le Chasselas dans le respect du sol, du cep et de son environnement. Les vignes dont les parcelles sont réservées à la Baronnie font l'objet de visites afin de garantir les normes de qualité. La date des vendanges est fixée en fonction de la maturité du raisin, elles sont effectuées intégralement à la main. En cave, le vin est élevé dans la plus pure tradition, à la manière d'un vin de garde, en privilégiant l'expression et le caractère de son terroir. Une commission de dégustation veille à garantir ces qualités avant la mise en bouteille qui se fera exclusivement au domaine.

Suite à l'accueil favorable de sa postulation, les domaines de la Ville de Lausanne produiront 3'000 bouteilles de Chasselas du Clos des Moines, dont l'étiquette sera exclusivement dédiée aux bouteilles de la Baronnie. Le premier millésime issu des vendanges 2022 viendra officiellement rejoindre les autres crus le 1^{er} septembre 2023. « Nous pensons que faire partie des membres de cette association et ainsi valoriser les savoir-faire et l'excellence est un privilège que la Ville de Lausanne est fière d'honorer » se plaît à relever Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture.

La Municipalité de Lausanne

Renseignements complémentaires :

- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture, +41 21 315 52 00 | +41 79 647 99 85**
- **Véronique Chaudet Briaux, présidente Baronnie du Dézaley, +41 79 483 80 32**

Lausanne, le 30 novembre 2022